

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2021**

Sous la présidence de Monsieur Paul PELLECUER, Maire,

Présents :

ANXIONNAZ Anne-Marie	ANXIONNAZ Vincent	BERGER-SABBATEL Jean-Claude
BERTHIER Béatrice	BOIREAU Yann	GUICHARD Nicolas
GUILBERT Jacques	LIGEON Marie-Cécile	MILLERET Liliane
SONDAZ Elodie	THOMAT Stéphane	VERNON Nicolas
VEROLLET Cédric		

Etait excusée

FRAMMOLINI Julie

Secrétaire de séance : MILLERET Liliane

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a évoqué les points suivants :

Compte de gestion du receveur

Approbation des comptes de gestion du receveur dont les résultats sont conformes aux comptes administratifs.

Comptes administratifs 2020

Approbation des comptes administratifs 2020 et affectation des résultats pour 2021 :

Budget de l'eau et de l'assainissement

- Excédent reporté d'investissement : 37 244.70 €
- Excédent reporté de fonctionnement : 4 797.95 €

Budget principal

- Au financement de l'investissement : 48 961.25 €
- Excédent reporté de fonctionnement : 549 670.36 €

Arrivée de Nicolas VERNON

Vote des taxes locales

Le Conseil municipal fixe les taux des taxes directes locales pour l'année 2021, comme suit :

- Taxe foncière propriété bâtie : 29.07
- Taxe foncière non bâti : 133.61
- CFE : 34,18

Afin de compenser la perte de la taxe d'habitation pour les communes, celles-ci récupèrent la part départementale de la taxe foncière bâtie.

Vote des budgets primitifs 2021

Budget de l'eau et de l'assainissement

En fonctionnement, vote en équilibre de 806 563.87 €

En investissement, vote en équilibre de 2 141 841.54 €

Le montant élevé du budget tient compte des écritures d'ordre demandées par la Trésorerie.

Projets :

- Réfection d'une partie de la conduite eau potable à Picolard
- Création d'une partie de la conduite eau potable à Parchet
- Mise aux normes du 3^{ème} réservoir à Couverclaz

Budget principal

En fonctionnement, vote en équilibre de 1 117 203.36 €

En investissement, vote en équilibre de 350 361.25 €

Projet de travaux et achat de fournitures :

- Chantier jeunes avec l'association Concordia sur le Dôme de Vaugelaz
- Balisage sentier du Dôme de Vaugelaz
- Etudes pour le bâtiment scolaire
- Achat de stores pour le bâtiment scolaire
- Enrobés
- Réfection de l'appartement de l'ancienne école de Montgirod
- Achat de barrières pour le futur parking à Montgirod
- Eclairage public : remplacement des ampoules par des LED ou équivalents sur la moitié du Chef-lieu pour 2021 et mise en place d'horloges astronomiques dans les armoires. Dépense échelonnée sur 5 ans, environ 16 000€ par an. Des dossiers de demande de subvention sont en cours auprès du SDES (Syndicat Départemental de la Savoie) et de la Préfecture dans le cadre de la DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux)
- Ordinateur, VPI et mobilier pour la 3^{ème} classe à l'école
- Raboteuse

Une dépense supplémentaire imprévue liée à l'arrêté de péril de la maison de Mme TETU Yvette.

La Commune met en vente 52m³ de bois en différents lots, au prix de 50€ l'unité.

La Commune propose également à la location, un jardin potager, au Chef-Lieu, derrière l'ancienne cure, parcelle B 271.

Toute personne intéressée est priée de contacter la mairie.

CCHT : compétence en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité locale (AOML)

La loi n°2019-428 du 24 décembre 2019, loi d'orientation des mobilités a pour objectif de définir l'organisation des services de mobilité sur les territoires.

Par cette loi, les Communautés de Communes sont questionnées et invitées à se positionner sur la prise ou la non prise de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale (AOML)

Monsieur le Maire demande aux élus du Conseil municipal de se positionner.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la décision de ne pas se saisir de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale. La Région Auvergne Rhône Alpes deviendra, au 1er juillet 2021, Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Conseil d'école du 2^{ème} trimestre – année scolaire 2020-2021

Présentation du dernier conseil d'école par Elodie SONDAZ :

- Effectif actuel de 52 enfants. Prévision d'effectifs 2021/2022 : 10 entrées en petite section, 6 départs en 6^{ème} qui porterait le nombre d'enfants à 56. Suite à la commission de la carte scolaire, la décision d'ouverture de la 3^{ème} classe a été validée pour la rentrée prochaine, la répartition des enfants par classe se fera au Conseil des maîtres courant juillet.
- Les projets et sorties en cours de réalisation : un projet fresque les 5 et 6 juillet, un projet musique sur la période 4, le projet « papillon » avec Natura 2000 en lien avec l'APTV et l'association FNE ; au vu du contexte sanitaire les enfants ont pu bénéficier de 2 sorties piscine.

- Budget : à ce jour, reste 8 413€ sur les 12 000 € attribué/an par la collectivité. Le VPI est en cours de commande, ce matériel est financé en partie par la mairie et par la subvention de l'Education nationale.
- Travaux : demande de panneaux pour l'intimité des garçons des toilettes, stores.
- Avec l'ouverture de la 3^{ème} classe, de nouveaux aménagements et une réorganisation seront à effectuer.
- De techniciens d'Agate, accompagnés des enseignantes, des salariés de l'école et d'élus ont fait une visite des locaux afin d'établir un bilan des besoins et des démarches utiles.

Communication des demandes d'urbanisme

Point sur les dossiers examinés en commission :

- Déclaration préalable :
 - JOLY Guy à Picolard pour la réfection de la toiture du garage
 - VUKAJLOVIC Nicole à Couverclaz pour le ravalement façade, la réfection du muret bordant la route et la réfection du mur de soutien du jardin
 - PLASSIARD Jacky au Chef-lieu pour la réfection de la couverture de la toiture.

Questions et communications diverses

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chapelles pour être affiché à la porte de la mairie.

Les Chapelles, le 15 avril 2021

Le Maire,



Le secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vaed', is written over the text 'Le secrétaire,'.